

# Présence et Action Culturelles

## Points de vue

Série 2008

Exploration de la question de la culture

Article 14

L'interculturel : constat d'une interaction et/ou politique de reconnaissance (XXI<sup>o</sup>s)

Christian Ruby \*

Dernière exploration de ce cinquième et dernier volet. À l'évidence, les exposés précédents portant sur la question de la culture ne conduisent pas à affirmer que la culture aurait nécessairement pour objet le consensus, l'identité, l'universalité abstraite ou la différence pure. Bien au contraire, les activités de culture activent des conflits, internes et externes à ce champ. Tentons de leur donner une forme, et de conduire ces conflits au seuil d'un renouvellement des pratiques démocratiques de l'égalité, de la dignité et de la justice.

Même si, pour quelques-uns, le terme « interculturel » recoupe des phénomènes « évidents » tels que des relations intergroupes ou des pratiques d'interactions entre groupes culturels, cela n'en fait pas une notion tout à fait simple à manier. D'abord, cette notion est d'usage récent – le *Petit Robert* la date des années 1970-1980, et d'autres d'un document, provenant de l'OCDE (1987), portant sur l'éducation multiculturelle. Elle est liée à des problèmes qui se sont révélés au sein des Etats-nations européens (la culture « nationale » se révèle moins consensuelle/influente que prévue, des particularismes culturels et linguistiques émergent à la faveur de la crise des Etats-nations, l'immigration se défend par des affirmations identitaires, enfin certains individus se montrent capables d'appartenir à plusieurs cultures différenciées) et entre les nations

(fin du monologue culturel de l'Europe et questionnement de l'assimilation de l'universel à l'étatique). Ensuite, elle recouvre des préoccupations de plusieurs ordres : conceptuels (ethnologie) ou pratiques-normatifs (politiques d'intégration sélective), en même temps qu'elle favorise une relecture de l'histoire passée (coloniale, par émergence de mémoires blessées). Enfin, elle est renforcée par le souci des grands organismes internationaux.

En tout cas, par l'usage récent de la notion d'interculturel, il est manifestement question d'abandonner les prétentions à la supériorité (d'une culture, d'une langue, d'une « race », ...) et de commencer, de justifier ou d'optimiser, des contacts ou des rencontres, l'élaboration d'un statut réciproque des cultures traitées avec égale dignité. Cela étant, la notion focalise l'attention sur la rencontre, même si de ce fait elle risque de laisser croire en une extériorité de la rencontre (une rencontre entre des cultures réputées « pures », qui fait abstraction de liens existants ou des liens requis pour qu'elle ait lieu : des bords flous, des contradictions internes à chaque culture ; une rencontre qui semble se produire à partir de cultures données d'avance, en tant que telles, et « menacées » dans leur « intégrité » par cette rencontre), des formes de juxtaposition, voisinage ou coprésence

1

© PAC Editions – Analyses – 2008/20

8, rue Joseph Stevens - 1000 Bruxelles - Tél : 02/545 79 11 - Site : [www.pac-g.be](http://www.pac-g.be)

Editeur responsable : Yanic Samzun

Avec le soutien du Service de l'Education permanente du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et de la Loterie Nationale  
Toutes nos analyses sont consultables et téléchargeables sur notre site

préalables. Il y a souvent tant de bonne volonté cosmopolitique derrière son usage que chacun finit par croire que chacun est d'accord sur la définition d'un idéal de paix, d'entente, d'unité interculturels. Époque de « communication » aidant, chacun croit pouvoir découvrir en cette notion une sorte d'utopie de contacts immédiatement positifs, utilisable en particulier pour transformer des rivaux en partenaires mondiaux.

Remarquons d'abord que nous disposons de cinq termes concurrents, au moins, pour énoncer ces problèmes. Voici quelques traits aisément repérables qui vont souligner aussi que l'interculturel n'est finalement pas donné, mais à construire (comme les différences sont construites et le partagé aussi) :

- Pluriculturel : Terme utilisé aux Etats-Unis (1915), sous le mode d'un concept descriptif : il y a plusieurs cultures aux Etats-Unis. Il désigne la coexistence de groupes séparés et juxtaposés, recouverte de pratiques d'esthétisation.
- Multiculturel : Terme qui monte en puissance dans les médias. Des linguistes ont remarqué qu'il est en usage depuis 1892, mais, à partir de 1980, il se déploie autour de plus de 2000 occurrences. Il s'agit là aussi d'un concept descriptif : il existe plusieurs cultures sur un même ensemble territorial (voire des personnes qui vivent, travaillent et pensent à l'intersection de plusieurs cultures, par exemple, sans citer les polyglottes humanistes du début du XX<sup>e</sup> siècle, une personne comme Salman Rushdie), relatif à la situation Nord-américaine (Canada, mais aussi : Australie), mais aussi tendanciellement, européenne (il existe à Francfort, en Allemagne, un Office des Affaires multiculturelles).
- Multiculturalisme : Terme qui désormais désigne aussi une philosophie qui vise à rendre positives, justifier et renforcer les situations multiculturelles, au sein d'une même société. Ce multiculturalisme cherche à éviter le simple pluralisme (évidence factuelle), en repensant les formes de droit et de légitimation des phénomènes politiques.
- Transculturel : Terme chargé de désigner les données culturelles qui auraient pénétré dans une multitude de cultures (le christianisme, l'Islam, sont transculturels), rappelant aussi que toute culture est

poreuse, et qu'on ne confondra pas avec la question du supraculturel, des valeurs qui dépassent toutes les cultures.

- Interculturel : Terme qui prétend à plus de neutralité, mais qui demeure situé à la croisée du savoir et du projet politique. Il est constatatif, lorsqu'il décrit le fait qu'aucune culture ne relève d'une identité pure puisque toute culture enveloppe l'idée de l'autre culture et se distingue d'un autre groupe culturel (par échanges, dominations, violences, incompréhensions au besoin). Il est philosophique, lorsqu'il oblige à réfléchir sur les rapports d'altérité, sur la reconnaissance réciproque potentielle entre des personnes ou des groupes de cultures différentes, ainsi qu'aux fonctions de l'identité et de la différence (on est étranger relativement à des autochtones, ce n'est pas une qualité intrinsèque). Et, il est politique, lorsqu'il cherche à définir la possibilité de la construction d'une interaction entre des cultures conduites à se rencontrer et à discuter de leurs valeurs ou de leurs irréductibilités (ni assimilation ni intégration).

Avançons maintenant sur l'axe de l'interaction entre les cultures. Si on ne veut pas se contenter d'affirmer que des cultures différentes existent, parce qu'on peut les répertorier ou le constater empiriquement ; si on ne peut se satisfaire d'une politique qui contribuerait seulement à les juxtaposer, il convient de poser ce problème de l'interaction dans toute son ampleur (histoire, droit, politique, éthique). Mais, là encore, il est des interactions de fait (et on pourrait étudier les insertions, ou les interactions conflictuelles, les menaces, les hostilités), et il en est de droit. Sur ce dernier plan, un des thèmes majeurs est celui du commensurable et de l'incommensurable entre les cultures ainsi que celui de la légitimité des jugements portant sur les valeurs d'une culture « autre », dite alors « étrangère ». Peut-on, doit-on se permettre de tels jugements, au nom de quoi, n'est-ce pas en soi répréhensible ? Ne vaut-il pas mieux affirmer sans tarder l'égalité des cultures, au risque de tomber dans le piège de la bonne volonté humaniste de « tolérance » ? Dans ce cas, il serait moralement

interdit de « porter atteinte » à une culture en cherchant à en discuter les termes.

Claude Lévi-Strauss rappelle, il est vrai, qu'il y a absurdité à déclarer une culture supérieure à une autre, que chacune contribue au devenir de l'humanité et que la véritable contribution des cultures à l'unité du genre humain, c'est l'écart différentiel entre les cultures (*Race et Histoire*, 1952). Mais cela ne signifie pas que du point de vue de tel ou tel élément culturel, il n'y ait pas des discussions réciproques à conduire. Des traits culturels spécifiques (pas « toute » une culture), d'autant qu'aucune culture n'est une et homogène, ne peuvent-ils vraiment être critiqués, simplement parce qu'ils appartiennent à une culture : par exemple l'excision des femmes, l'infibulation des fillettes, la punition du voleur par la main coupée ou l'interdiction du vote des femmes, en France, jusqu'en 1946 ? Tous actes qui peuvent être expliqués dans une culture considérée, certes, mais justifiés ? Plus largement, tous les points de vue sur l'existence ne peuvent-ils pas être mis en discussion ? Bien sûr, les valeurs ne sont pas un marché sur lequel on prend ou rejette ce que l'on veut. Mais, il n'est pas incohérent de penser que nous pouvons réfléchir simultanément la cohérence relative à chaque culture et la possibilité de construire leur diversité, ainsi que l'irréductible, en sollicitant un accord sur un « juste commun » à plusieurs ou à toutes les cultures ?

Face à un tel problème, l'embarras peut régner. Mais on ne peut s'empêcher d'être intrigué par la position simpliste qui consisterait à croire ou à laisser croire que de tels exercices de jugement, sans règles imposées, sont irrecevables par principe. Au contraire, une position active est envisageable qui encouragerait à placer la discussion sur le terrain des interrogations réciproques, tout en posant la question centrale : quels seraient, au cœur des différends, les critères acceptables de ce genre de jugement et d'échange ?

Deux types de jugements fallacieux, simplement renversés, doivent, certes, être refusés : ceux qui ont jusqu'à nos jours fonctionné comme normes absolues excluant les différences (politiques, coloniales) et leur inverse, ceux qui conduisent à l'exacerbation d'une pure différence non moins abstraite. Autrement dit, ceux qui affirment : « mon ordre est le seul et tous s'y soumettent » et ceux qui affirment : « tout est différent et sans lien ». Aucun

rapport d'interférence n'est alors possible, pas de perspective de jugement réciproque non plus (la culture peut servir à justifier n'importe quoi : j'excise ma femme ou elle n'a pas le droit de voter, c'est par fait de « ma » culture ! Il faut préserver ce trait parce qu'il est culturel, même s'il est incompatible avec la démocratie). On a vite fait d'enfermer n'importe quelle culture dans une différence absolutisée.

En revanche, on peut admettre qu'une démarche réciproque des différentes cultures les unes par rapport aux autres contribue à chercher à comprendre l'altérité des valeurs culturelles sur fond d'un monde collectif à construire qui n'a nul besoin de privilégier l'intégration, mais peut préférer la confrontation de la puissance de la diversité reconnue. Cela exige de décider à la fois de discuter des options prises et de l'effort que chacun doit fournir pour reformuler ses valeurs, afin de modifier celles qui posent un problème déterminé. Mais aussi de mettre au jour ce qui déborde tout accord (de l'irréductible).

C'est nous ramener à un problème de fond : celui du critère de légitimité de référence, l'universel dans ses rapports avec le divers et le différend. Au demeurant, contrairement à une idée reçue, l'universel n'est pas une création spécifique de l'occident. En revanche, le plus souvent les universels proposés sont des universalismes abstraits. De surcroît, ce sont tous des universalismes à hétéronomie forte (justification par Dieu, par la nature, par la coutume, ou l'homme blanc).

Si on ne veut pas se contenter d'affirmer qu'il existe des différences, et qu'elles n'ont qu'à se juxtaposer, parce qu'aucun argument philosophique ne peut présenter d'étalon universel (chaque culture a ses raisons), alors il faut convenir que la compréhension réciproque des cultures est inséparable de la critique, et d'une critique qui doit être réciproque. Toute critique doit devenir critique et autocritique. Le dialogue avec l'autre correspond aussi à une étude de soi et le rapport avec une culture étrangère contribue à un examen de soi et de sa propre xénophobie.

Beaucoup cherchent à sortir de ce dilemme en proposant les solutions suivantes :

- De simples procédures communes de coexistence (un accord minimal pour ne pas se gêner), sans définition de la justice, excluant les

dissensus que nous ne pouvons pour l'heure supprimer ;

- La définition d'une justice interculturelle, à partir de l'idée d'une pluralité de cultures ayant chacune les mêmes droits ;
- L'élaboration d'un ordre cosmopolitique (sur le modèle proposé par Emmanuel Kant : une coexistence réglée de diverses cultures).

Il reste qu'on peut sans doute proposer de rebondir sur cela : le projet d'un universel concret dans une culture de soi, instaurant la nécessité de repenser la culture, la démocratie, les rapports de l'universel et des différences. Un projet faisant droit à une société de traduction et de discussion (des cultures, des références de comportements, des fins publiques, des configurations de la collectivité, des modes de décision collectifs) favorisant la légitimité d'une interrogation réciproque sans fin, qui mette la diversité en confrontation (et non en juxtaposition), afin de produire des actions dans la reconnaissance réciproque de la dignité culturelle. Le prix à payer pour sa réalisation serait double : une autre éducation de soi et une révision des schémas de pensée des institutions culturelles (ainsi que de leur mode de fonctionnement). La question n'y serait plus celle de savoir ce qu'on doit permettre ou défendre, ou comment on doit relever la discipline sociale en muant en axiologie une prescription culturelle (pour période dite de « déficience »), mais celle de savoir comment changer les distributions culturelles (les normes, les savoirs, les pouvoirs) en donnant à chacun la possibilité de se faire soi-même dans des règles qu'il se donne en s'inscrivant dans la dimension de l'universel. En cette culture de soi, l'enjeu majeur serait de se dépendre sans cesse de soi-même en se faisant *contemporains* de ce monde, et de s'exercer sans fin à penser autrement qu'on ne pense et qu'on ne vit en suivant les modèles et les modes d'objectivation proposés aux fins de contrôle social et politique. Ce qui revient à affirmer que la culture permet à chacun, par des exercices constants, de se tenir debout en toutes circonstances, et de se donner pour l'égal de tous et de n'importe qui. En quoi culture et démocratie s'alimentent bien l'une l'autre.

## Bibliographie

Appiah Kwame, *Pour un nouveau cosmopolitisme*, Paris, Odile Jacob, 2008.

Brossat Alain, *Le grand dégoût culturel*, Paris, Le Seuil, 2008.

Collectif, Revue *Le Philosophoïre*, « La Culture », N° 27, Décembre 2006, et notre article : *Philosophies modernes de la culture : formes du pouvoir et du sujet*.

Collectif, *A propos de la culture*, Actes du Colloque de Lille, 2004, Lille-Paris, USTL et L'Harmattan, 2008.

Demorgon Jacques, *Complexité des cultures et de l'interculturel*, Paris, Anthropos, 2004.

Payet Jean-Paul et Battegay Alain, *La reconnaissance à l'épreuve, Explorations socio-anthropologiques*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2008.

\* L'auteur : Christian Ruby, Docteur en philosophie, enseignant (Paris). Derniers ouvrages publiés : *Devenir contemporain ? La couleur du temps au prisme de l'art*, Paris, Editions Le Félin, 2007 ; *L'âge du public et du spectateur, Essai sur les dispositions esthétiques et politiques du public moderne*, Bruxelles, La Lettre volée, 2006 ; *Schiller ou l'esthétique culturelle. Apostille aux Nouvelles lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Bruxelles, La Lettre volée, 2006 ; *Nouvelles Lettres sur l'éducation esthétique de l'homme*, Bruxelles, La Lettre volée, 2005.